

GUIDE DU MEMOIRE DE MASTER

à l'usage des étudiants de M1 et M2

REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE
CITER DES REFERENCES DANS LE TEXTE
AIDE A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Bibliothèque de l'ensa Nantes

2019

Bénédicte Colas-Bouyx (benedicte.colas-bouyx@nantes.archi.fr)

Guillaume Ertaud (guillaume.ertaud@nantes.archi.fr)

Ce guide tente de répondre aux nombreuses questions que vous allez vous poser au moment de la rédaction de votre mémoire de master.

Il est complété par une liste de catalogues bibliographiques et bases de données pouvant vous permettre d'élargir votre recherche documentaire ainsi qu'une liste d'autres bibliothèques et centres de documentation de l'agglomération nantaise.

1 – REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE

Que dois-je mettre dans ma bibliographie ?

Une bibliographie est une liste récapitulative de l'ensemble des documents que vous avez consultés pendant vos recherches. C'est la trace du travail de recherche documentaire. Pour cette raison, elle ne doit pas contenir uniquement les références citées dans votre travail de recherche mais l'ensemble des documents que vous avez utilisés. Par contre, ne référencez pas un document que vous n'avez pas lu...

Comment référencer les documents ?

L'objectif de la bibliographie est de pouvoir identifier sans ambiguïté un document. Il s'agit d'écrire la référence de manière à ce que n'importe qui puisse retrouver le document sans erreur et sans confusion possible. Des règles précises pour chaque type de document (livres, articles, pages web, etc...) vous permettent de référencer les documents retenus.

Comment référencer un ouvrage dans une bibliographie ?

Nom Prénom. Titre de l'ouvrage : sous-titre. Tomaison. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, nombre de pages. (Titre de collection, n° de collection)

Ex : Fiori Ruth. L'invention du vieux Paris : naissance d'une conscience patrimoniale dans la capitale. Paris. 2^e édition. Wavre : Mardaga, 2012, 327 p. (Architecture)

Comment référencer un ouvrage en plusieurs volumes ?

Nom Prénom. Titre générique de l'ouvrage. Tome, titre spécifique de l'ouvrage. Mention d'édition. Lieu de publication : Editeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection)

Ex : Duby Georges (dir.). Histoire de la France urbaine. 1, La ville antique : des origines au XI^e siècle. Paris : Seuil, 1980. 600 p.

Comment référencer un chapitre d'ouvrage ?

Nom Prénom. Titre du chapitre. In : *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication. Pagination du chapitre.

Ex : Hervier Dominique. Paris : l'hôtel Le Gendre dit La Trémoille, un essai de sauvetage. In : Viollet-le-Duc. Paris : RMN, 1980. Chapitre 7, p. 90-93

Comment référencer un catalogue d'exposition ?

Nom Prénom. Titre de l'exposition. Cat. Expo. Ville et lieu de l'exposition, (dates de l'exposition). Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, nombre de pages

Ex : Bresc-Bautier Geneviève (dir.). Renaissance. Révolutions dans les arts en Europe (1400-1530). Cat. Expo. Lens, musée du Louvre (12 décembre 2012 – 11 mars 2013). Paris : Somogy/Musée du Louvre Lens, 2012. 357 p.

Comment référencer un article de revue ?

Nom Prénom. Titre de l'article. *Nom du périodique*. Date de publication, volume, n°, pagination.

Ex : Thomine-Berrada Alice. Haussmann m'empêche de dormir. Réflexions à partir du mythe du Paris haussmannien. *48/14 La revue du musée d'Orsay*. Automne/hiver 2009, n°29, p. 6-25

Comment référencer des actes de congrès ou de colloque ?

Auteur ou organisateur. Titre du congrès. Date et lieu du congrès. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pagination.

Ex : Guellec Laurence. Littérature et publicité : de Balzac à Beigbeder : actes du colloque international des Arts décoratifs, 28-30 avril 2011. Marseille : Ed. Gausson, 2012, 447 p.

Comment référencer un mémoire ou une thèse ?

Nom Prénom. Titre. Type de travail (thèse, mémoire, rapport). Discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, pagination.

Ex : Cohen Evelyne. Paris dans l'imaginaire national, 1918-1934 [en ligne]. Thèse. Histoire. Paris : Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 1995, 450 p. Disponible sur <http://www.theses.fr/2012LORR0036> [consulté le 10/09/2018]

Comment référencer un DVD ?

Nom du réalisateur. Année. Titre du DVD. Distributeur. Durée totale en minutes

Ex : Copans Richard, Neumann Stan, Garcias Juliette (réal.). Architectures volume 11. 2017.
Paris : Arte. 160 mn

Comment référencer une carte ?

Nom de l'organisme ou producteur de la carte. Titre de la carte. Echelle. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication (Titre de la collection et numéro)

Ex : Dore F., Dipret L., Dumesnil F. Carte géologique de la France à 1/50 000 : Coné sur Noireau (feuille 175). Orléans : BRGM, 1993.

Comment référencer une page web ou un article sur un site internet ?

Pages internet :

Titre de la page [en ligne], organisme éditeur. Date de publication ou de mise à jour.
Disponible sur <adresse url > [consulté le...]

Ex: Les racines du mécénat [en ligne], Ministère de la culture et de la communication.
Septembre 2013. Disponible sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/A-la-une/Les-racines-du-mecenat> [consulté le 10/09/2018]

Articles dans un site internet

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre du site*, Organisme éditeur, date de mise à jour, adresse URL de la page de l'article

Comment référencer une émission de télévision ou de radio ?

Nom de l'émission. Année de diffusion. Série télévisée. Episode « titre ou numéro de l'épisode ». Nom du réalisateur (réal.). Diffusé le (jour et mois de diffusion originale). Nom de la chaîne.

Ex : Les Bougons. C'est aussi ça la vie. 2006. Episode « Le beau risque ». Louis Bolduc (réal.). Diffusé le 6 janvier. Montréal : ARTV.

Comment doit-on classer les références bibliographiques ?

En général, les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique du premier auteur cité. A l'intérieur du classement alphabétique d'auteurs, les titres sont classés par ordre chronologique. Il peut être envisagé un classement thématique à l'intérieur duquel le classement alphabétique sera respecté.

Comment faire si je ne connais pas la date du document ?

La date de publication doit toujours être citée. Si elle n'est pas certaine, mais identifiable par mention extérieure ou autre source, il faut mettre entre crochets [année]. Si la date de publication n'est pas indiquée dans le document, utiliser l'abréviation s.d. (sine datum : sans date)

Dois-je citer tous les noms d'auteurs ?

Jusqu'à trois auteurs, on cite les trois noms d'auteurs. Si il y a plus de trois auteurs, on cite uniquement le nom du premier auteur suivi par : et al. (et les autres)

Comment référencer un ouvrage collectif ?

Pour les ouvrages collectifs, on précise uniquement le nom du responsable de la publication. Le plus simple est d'indiquer « sous la direction de »

Comment référencer un nom à particule ?

La particule patronymique est toujours conservée après le prénom : PORTZAMPARC Christian de

Que faire si le nom de l'éditeur n'est pas connu ?

Lorsque le nom de l'éditeur n'est pas connu, on indiquera : s.n. (sine nomine : sans nom)

Comment référencer un ouvrage en langue étrangère ?

On préconise de conserver les titres des ouvrages dans la langue originale

Comment référencer un ouvrage électronique ?

Vous devez ajouter Disponible sur : url (date de consultation)

Qu'est-ce qu'une citation ?

Lors de la rédaction de votre mémoire, vous allez être amené à faire des citations, qui peuvent être de type texte ou photo. Une citation est un « passage d'un auteur, d'un texte rapporté exactement et signalé comme tel » (Le petit Larousse 2010, p. 206).

Toute citation sans guillemets et sans appel de note est un plagiat.

Comment insérer une citation dans mon mémoire ?

Dans le cas d'une courte citation, c'est-à-dire ne dépassant pas trois lignes, vous pouvez intégrer le texte cité dans votre paragraphie initial en utilisant des guillemets.

Dans le cas d'une longue citation (dépassant trois lignes), le texte cité doit être placé dans un paragraphe en retrait par rapport au texte que vous avez rédigé.

Si on veut omettre une partie du texte, mettre 3 points entre crochets [...]

Quelles sont les règles à respecter ?

Pour insérer un texte ou une image, il faut respecter des règles de citation. Après chaque citation (courte ou longue), vous devez obligatoirement mentionner les références du document et de la page.

Comment mentionner les références du document cité ?

Vous pouvez utiliser les notes de bas de page, méthode la plus fréquemment utilisée en France. Les références du document cités doivent faire apparaître l'auteur, le titre, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur et la date d'édition ainsi que la ou les pages concernées. La référence complète du document est spécifiée dans la bibliographie.

« Les racines des mots sont-elles carrées ? »¹

1 - Eugène Ionesco. La leçon. Paris, Gallimard, 1993. p. 56

Elle est écrite dans une taille inférieure à celui du texte et est signalée par un appel de note (renvoi), sous forme de chiffre le plus souvent.

Et si je fais référence plusieurs fois au même document ?

Si des références au même document se suivent dans le texte, on peut également utiliser l'abréviation Ibid. pour citer le 2^e document (en ne changeant que les numéros de pages s'il y a lieu)

La note de bas de page peut-elle être utilisée pour autre chose que la citation ?

On l'utilise également lorsqu'on reprend une idée originale développée par un auteur, même sans reproduire littéralement un passage. Elle permet également d'ajouter un commentaire.

3 - STOCKER LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Il existe de nombreux logiciels d'aide à la gestion et à la rédaction des références bibliographiques. Ils gèrent aussi les appels à citations des références dans un document.

- **Zotero** proposé par le Roy Rosenzweig Center for History and New Media, est une extension gratuite du navigateur Firefox. Il permet une gestion personnelle des références bibliographiques.

Vous trouverez ci-dessous un lien vers plusieurs tutoriels créés par l'URFIST qui vous aideront à utiliser Zotero :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLnROkFh2gxtSo64-B8JbmMjaezmWlRAVi>

<http://bib.insa-toulouse.fr/fr/formation/tutoriels.html>

EN SAVOIR PLUS

Le blog de la bibliothèque :

Vous y trouverez des conseils pratiques pour vous aider à utiliser au mieux les ressources de la bibliothèque tout au long de votre cursus à l'ensa Nantes

<https://bipat.nantes.archi.fr/>

Plateforme d'autoformation et tutoriels et guides en ligne :

- CERISE Conseils aux Etudiants en Recherche d'Information Spécialisée Efficace. Urfist de Paris, Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique. Mis à jour en en 2018. Disponible sur <http://urfist.chartes.psl.eu/cerise/> [consulté le 10/09/2018]
- Plagiat, citations et références bibliographiques. SCD'DOC INSA Lyon Disponible sur <http://referencessbibliographiques.insa-lyon.fr/> [consulté le 10/09/2018]
- Guide pour la rédaction des références bibliographiques. Bibliothèque de l'INSA Toulouse. 2017. Disponible sur <http://bib.insa-toulouse.fr/fr/formation/tutoriels.html> [consulté le 10/09/2018]

Guides d'accompagnement en prêt à la bibliothèque :

Beaud Michel, L'art de la thèse. Paris : La Découverte, 2011, 202 p. (Grands repères)

Bidi Julie, Petrovitch Sarah et Piot Maureen (dir.), L'expérience du mémoire : premiers pas dans la recherche. Paris : L'Harmattan, 2018. 115 p. (Géographie et cultures)

Boulogne Arlette. Comment rédiger une bibliographie. Paris : Nathan, 2002, 128 p.

Kalika Michel. Le mémoire de master : piloter un mémoire, rédiger un rapport, préparer une soutenance. Paris : Dunod, 2016. 191 p.

Verdier Thierry. Guide pour la rédaction du mémoire en architecture. Montpellier : ENSA Montpellier, 2009, 162 p.

4 - AIDE A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pensez à utiliser les catalogues bibliographiques et bases de données d'autres bibliothèques et centres de documentation que votre bibliothèque...

CATALOGUES EN LIGNE ET BASES DE DONNEES NATIONALES ET INTERNATIONALES

- **Archirès** : catalogue commun des écoles d'architecture et de paysage françaises et francophones. Il permet l'accès aux catalogues bibliographiques des bibliothèques des écoles d'architecture ainsi qu'à 90 000 références d'articles de revues spécialisées en architecture, urbanisme, paysage, etc... ainsi que des mémoires de fin d'études et autres travaux d'étudiants. Disponible sur <https://www.archires.archi.fr> [consulté le 10/09/2018]
- Le portail documentaire de la **Cité de l'architecture et du patrimoine**. La bibliothèque est spécialisée dans l'architecture contemporaine (période de 1870 à nos jours) et s'intéresse également aux domaines connexes. Le portail donne également accès au fonds du centre d'archives d'architecture du XXe siècle (archives d'architectes du 19^e et 20^e siècle, base de données archiwebture) et aux ressources de l'école de Chaillot (mémoires de fin d'études). La cité a numérisé de nombreux documents accessibles en ligne (fonds d'archives, revues, etc...). Disponible sur <https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/accueil-ermes.aspx> [Consulté le 10/09/2018]
- **URBAMET** : base de données du ministère de l'Ecologie et du développement durable qui propose 250 000 références d'articles de revues, thèses, ouvrages, rapports d'études sur l'aménagement, les villes, l'habitat et le logement, l'architecture, les équipements collectifs, les transports, la construction, ...Seules les 2 dernières années sont accessibles en ligne (les années antérieures sont consultables sur abonnement) Disponible sur <http://www.urbamet.com> [consulté le 10/09/2018]
- Bases de données du **Ministère de la culture et de la communication** : Mérimée (180 000 notices sur le patrimoine monumental français notamment les notices des édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques) et la base **Archidoc** (notices issues de différents dépouillements bibliographiques notamment 504 recueils d'architecture entre 1850 et 1940, des revues d'architecture : la Revue générale de l'architecture et des travaux publics de 1840 à 1855, la Construction moderne, l'architecte, la Semaine des constructeurs, Nouvelles annales de la construction, etc... ou encore le fonds de la SADG) Disponible sur <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>[consulté le 10/09/2018]
- Le catalogue de la **Bibliothèque Nationale de France**. Disponible sur <http://www.bnf.fr> [consulté le 10/09/2018]
- Le catalogue en ligne de l'**INHA** (Institut National d'Histoire de l'Art). Disponible sur <http://www.inha.fr/fr/ressources/bibliotheque.html>[consulté le 10/09/2018]

- Le SUDOC, catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Disponible sur <http://www.sudoc.abes.fr> [consulté le 10/09/2018]
- Le RIBA (Royal Institute of British Architects) propose le catalogue en ligne de sa bibliothèque spécialisée en architecture (150 000 livres, 2000 titres de revues, ect...) Disponible sur <http://riba.sirsidynix.net.uk/uhtbin/webcat> [consulté le 10/09/2018]
- Le CCA (Centre canadien d'architecture) abrite une collection de recherche internationale consacrée à l'histoire de l'architecture et à l'environnement bâti. Elle comprend quelque 215 000 volumes, notamment des livres rares et des collections spéciales portant sur la théorie, la pratique et l'histoire de l'architecture, du XVe siècle à nos jours.
Disponible sur <http://www.cca.qc.ca/fr/collection> [consulté le 10/09/2018]

CENTRES DE DOCUMENTATION ET CATALOGUES EN LIGNE A NANTES ET COMMUNAUTE URBAINE

- Le catalogue des **bibliothèques municipales de Nantes**, du Conservatoire de région et de l'école des Beaux-Arts de Nantes. Disponible sur <https://catalogue-bm.nantes.fr/in/faces/advancedSearch.xhtml?> [Consulté le 10/09/2018]
- Le catalogue de la **bibliothèque universitaire de Nantes**. Disponible sur <http://www.bu.univ-nantes.fr/> [consulté le 10/09/2018]
Une convention a été signée ente l'université de Nantes et l'ensa Nantes vous donnant droit de vous inscrire gratuitement à la BU de Nantes
- Le **centre de ressources Documentation, patrimoine, archives de la région des Pays de la Loire** qui met à votre disposition une bibliothèque de plus de 10000 ouvrages et des revues sur l'histoire de l'art et l'architecture, un fonds spécialisé sur l'histoire et le patrimoine de la région des Pays de la Loire, notamment sur Nantes ainsi qu'une documentation issue des travaux des chercheurs du service de l'Inventaire de la région des Pays de la Loire. Catalogue consultable sur <https://bibliotheque-patrimoine.paysdelaloire.fr/> [consulté le 10/09/2018]

Hôtel de Région, 1 rue de la Loire, Nantes. Ligne 24 et 52, arrêt Hôtel de Région et ligne 58, arrêt Millerand. Tel. 02 28 20 54 70 / doc.patrimoine@paysdelaloire.fr

- Le **centre de documentation du CAUE de Loire-Atlantique** qui met à disposition du public un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat,

aménagement, urbanisme, paysage... Bibliographies thématiques et l'observatoire des réalisations architecturales, urbanistiques et paysagères de Loire-Atlantique.
Disponible sur <http://www.caue-docouest.com/dyn/portal/index.seam?page=home>
[consulté le 10/09/2018]

CAUE 44, 2 bd de l'Estuaire, Nantes. Tel 02 40 20 20 44 (à 5mn à pied de l'école)

- Le catalogue des **bibliothèques des archives départementales, du Musée Dobrée et de La Garenne-Lemot**. Histoire régionale, architecture, patrimoine, jardin et paysage.
Disponible sur <http://bibliotheques-specialisees.loire-atlantique.fr> [consulté le 10/09/2018]